



Sommaire

Agenda, marché	2
Invitation au Petit déj' du maire	2
Lancement de la révision du PLU	3
Budget pour 100€	4
Budget 2022	5
Travaux 2022	5
Nouveau jardin du souvenir	5
Une huitième classe	6
Les enfants écrivent aux aînés	6
Le journal magique	7
Le vigneron à table	8
Domaine nature équine	8
Vente à domicile	9
Atelier de Charlotte	9
Wash'Auto	9
Maraicher	9
Transport à la demande	10
Mémoires de vies	10
Des nénuphars dans le lavoir	10
Pluie de médailles	11
Un conteneur de collecte des vêtements	11
Et si on créait une chorale !	12
Atelier Zéro déchet	12

Mot du maire



Chers St-laurentaises, St-laurentais ,

Nous ne sommes même pas encore totalement sortis de ces deux années de pandémie, qu'un autre malheur nous impacte. Bien sûr notre souffrance est sans commune mesure avec celle du peuple ukrainien, peuple courageux qui se bat avec panache contre un voisin si puissant. Nous autres Français voyons notre pouvoir d'achat amputé une nouvelle fois à cause d'un conflit dont nous ne sommes pas directement responsables ; en regardant les choses d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'à plusieurs époques du siècle dernier, l'Europe a été découpée en zones, des pays rattachés à d'autres, au nom d'une idéologie bien dépassée aujourd'hui.

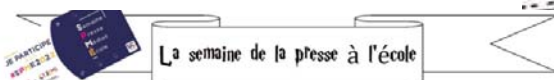
Plusieurs familles saint-laurentaises m'ont fait part de leur désir d'accueillir des ukrainiens ; la commune fera en sorte d'être à la hauteur et de les aider tant que ce sera nécessaire. Mais la vie ne peut pas s'arrêter ; nous avons besoin de sortir, de rire, de nous amuser. Nos associations ont recommencé à organiser des soirées, des lotos, des marchés. Sortons de nos maisons, rencontrons nos voisins, nos amis et recommandons à vivre.

Votre Maire,
Jean-Pierre Suberville.

Le budget 2021/22 p. 4 et 5



Les écoliers font l'actualité p. 6 et 7



Nous, les élèves de la classe de ce1/ce2 avons participé à la semaine de la presse à l'école du 21 au 25 mars.

Nous avons aussi recherché des mots qui nous faisaient penser à la presse.



Le mardi 22 mars, nous avons été manipulés par des images truquées. Nous avons essayé de comprendre les images et pourquoi elles avaient été manipulées



Le mardi 29 mars, nous avons décidé de rédiger et de publier notre journal de classe.

Révision du PLU

Lancement de la révision du PLU p. 3

Agenda

Randonnée autour du patrimoine

Samedi 11 juin de 9h à 18h.

L'ARHAL organise la Fête à Léo Drouyn.

Cette année, la Fête à Léo revient le 11 juin à Saint-Gervais et Saint-Laurent-d'Arce avec une randonnée de 9 km, une visite commentée de l'église de Saint-Laurent-d'Arce, un pique-nique le midi avec une dégustation de vins, une conférence sur les églises romanes du Cubzaguais, la visite de l'église de Saint-Gervais et un concert de mandolines et flûtes. Cette animation est entièrement gratuite.

Pour renseignements : ar-hal@hotmail.fr

Juin

Dimanche 12

Marché communal, salle des fêtes.

Elections législatives 1er tour, mairie de 8h à 18h

Samedi 18 et dimanche 19

Gala école de danse, à Magrigne, 17h 30

Dimanche 19

Elections législatives 2ème tour, mairie de 8h à 18h

Juillet

Vendredi 1er

Kermesse de l'école, salle des fêtes

Samedi 2

Soirée entrecôte, par le Comité des fêtes, salle des fêtes

Dimanche 9

Marché communal, salle des fêtes.

Vendredis 15 et 29

Marché du terroir, par les St-Laurent à Magrigne

Août

Vendredis 5 et 26

Marché du terroir, par les St-Laurent à Magrigne

Vendredi 12 au lundi 15

St-Laurent en fête, par le Comité des fêtes, salle des fêtes

Septembre

Dimanche 11

Marché communal et fête des associations,

salles des fêtes

Dimanche 25

Vide-grenier, comité de jumelage, salles des fêtes

Site internet de la commune

Retrouvez sur le site internet de la mairie de Saint-Laurent d'Arce l'actualité de la commune, les comptes rendus du conseil municipal, les menus de la cantine...

à l'adresse suivante : <http://www.saintlaurentdarce.fr>.

Tout comme le panneau lumineux, il est mis à jour régulièrement par l'équipe de la commission communication. Pour toutes informations à mettre en ligne, envoyer un mail à contact@saintlaurentdarce.fr

Invitation au Petit déjeuner du maire



M. le Maire, Jean-Pierre Suberville, invite les nouveaux habitants des deux dernières années, à venir échanger et découvrir la vie de la commune autour d'un petit déjeuner. Tout habitant intéressé sera également le bienvenu.

Samedi 17 septembre à 9h30

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par mail à l'adresse suivante : mairie@saintlaurentdarce.fr ou par tél au 05.57.43.01.61.

Si vous souhaitez partager d'autres sujets autour d'un prochain petit déjeuner, n'hésitez pas à nous les proposer.

Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8.30 à 12.00 et de 14.00 à 17.30

mercredi : 8.30 à 12.00.

Cimetière

Novembre au 20 juin : 8 h à 18 h

21 juin à octobre : 8 h à 20 h

Lettre d'informations de Saint-Laurent-d'Arce - juin 2022

Responsable de la publication : Jean-Pierre Suberville.

Rédaction/crédit photo/réalisation : commission communication - Impression : onlineprinters

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

Lancement de la révision du PLU

La révision du PLU de la commune a été lancée en ce début d'année. Le groupe Urba 64/Rivière environnement a été retenu pour conduire les études et conseiller l'équipe municipale. Le processus de révision du PLU s'établira en plusieurs étapes durant lesquelles les habitants seront associés et devrait s'achever en juin 2024.

Qu'est ce que le PLU ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est document d'urbanisme qui permet de gérer et de réglementer le droit du sol et de la construction sur la commune. Il dit : où, quoi et comment construire. C'est un document complet dont le but est de planifier de façon pertinente l'aménagement de la commune sur plusieurs années.

Pourquoi réviser le PLU ?

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme depuis le 30 novembre 2010. Celui-ci ne permet plus aujourd'hui de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire et aux nouvelles dispositions législatives.

Quels sont les objectifs ?

Le cadre de réflexion d'un PLU a été considérablement élargi, désormais il prend en compte la biodiversité, le patrimoine et le cadre de vie dans un but de préservation.

De ce fait, la révision du PLU sera réalisée autour des axes suivants :

- Entreprendre un développement harmonieux et durable de la commune ;
- Préserver son cadre de vie, son patrimoine et ses paysages ;
- Renforcer les liens entre le bourg et les différents hameaux ;

- Protéger la biodiversité et les continuités écologiques de notre territoire, mais aussi valoriser les zones urbanisées.

Quelles seront les différentes étapes ?

Les travaux vont se dérouler sur 28 mois, chaque étape fera l'objet de réunions et de présentations :

Etape 1 (durée 6 mois) : Diagnostic territorial avec analyse spécifique de l'état initial de l'environnement ;

Etape 2 (durée 4 mois) : le PADD Clé de voute du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) présente le projet communal pour les années à venir. Il fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme, de protection des espaces naturels et agricoles, de lutte contre l'étalement urbain.

Etape 3 (durée 8 mois) : Les documents réglementaires. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) complètent le PADD et précisent les conditions d'aménagement de certains secteurs. De ce fait, elles s'imposent aux aménageurs, tel un lotissement. Règlement et zonage.

Le plan de zonage est établi et précise les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), les zones naturelles (N) et agricoles (A).

Il est assorti d'un règlement définissant les dispositions constructives (hauteur, occupation dans la parcelle...).

Etape 4 (durée 2 mois) : Mise en forme du dossier.

Etape 5 (durée 8 mois) : Enquête publique et dossier d'approbation.

Quels sont les acteurs de cette démarche ?

Les élus : A travers un groupe de travail PLU mais aussi les séances du conseil municipal.

La population : par le biais de réunions publiques, de groupes de travail et lors de l'enquête publique (voir encadré).

Les personnes publiques : Tout au long de l'étude, échanges avec les Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Communauté de Communes ...). La révision du PLU est un acte important pour l'avenir de la commune. Tout au long des 28 mois d'instruction, M. le Maire et son adjointe en charge de l'urbanisme seront à la disposition des habitants pour toute demande de précision.

Catherine Delagarde

Quelles sont les modalités de concertation du public ?

Les habitants et acteurs locaux seront associés tout au long du processus de révision par l'intermédiaire de :

Rencontres :

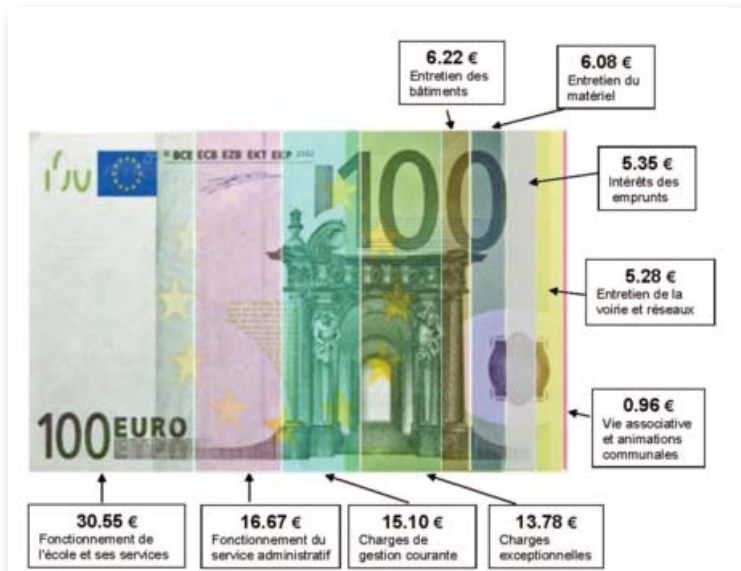
- Des balades urbaines avec les habitants prévues sur site pour échanger autour du projet de PADD (étape 2).
- Deux réunions publiques, l'une à la fin de la phase de travail relative au PADD (étape 2), l'autre pour présenter le projet de zonage/règlement (étape 3).
- Des ateliers thématiques avec les acteurs du territoire (étapes 1 et 2)
- Enquête publique relative au projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal et prenant en compte les observations formulées tout au long de la concertation avec la population (étape 5)

Mise à disposition de documents :

- Mise à disposition du public des documents d'études et d'élaboration du projet de PLU au fur et à mesure de l'avancement des étapes.
- Une exposition en mairie présentera les éléments de diagnostic qui permettront au « groupe de travail PLU » d'aborder la réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. L'exposition en mairie sera complétée au fur et à mesure de l'avancement du PLU.
- **Un registre mis à disposition du public** en Mairie pour recueillir les observations relatives au PLU, aux études menées et exposées en mairie, au fur et à mesure de l'avancement des phases d'études (possibilité de les formuler par courrier). Une assistance à l'écriture des observations ou recommandations pourra être apportée si besoin, sur rendez-vous.

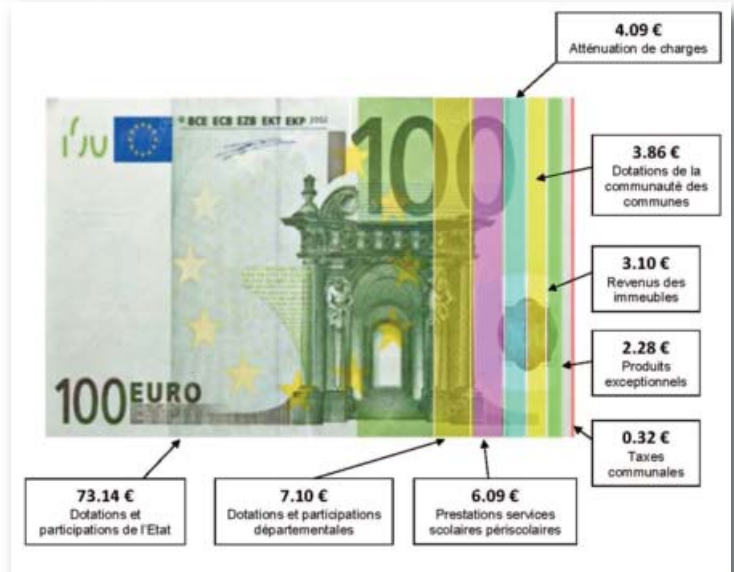
Section de fonctionnement pour 100€

Où va le budget 2021 de la commune ?



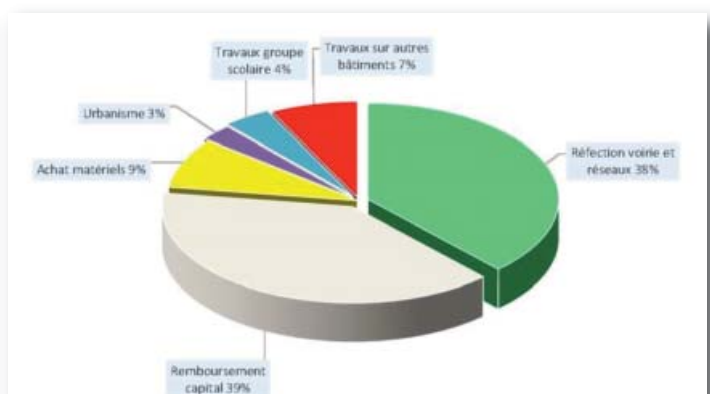
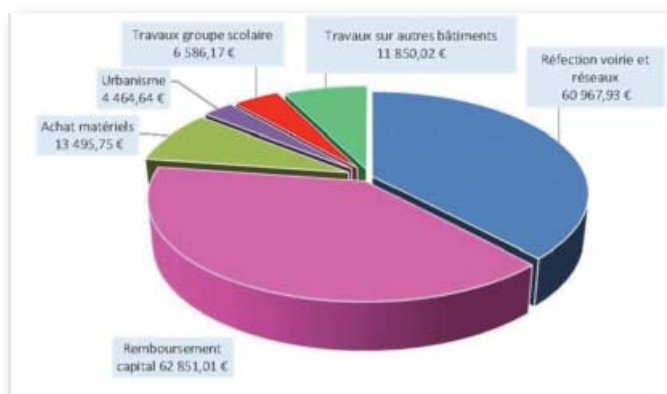
pour 100€ de dépenses

pour 100€ de recettes



Section d'investissement 2021

Répartition des investissements en € et en %



Le budget 2021/2022

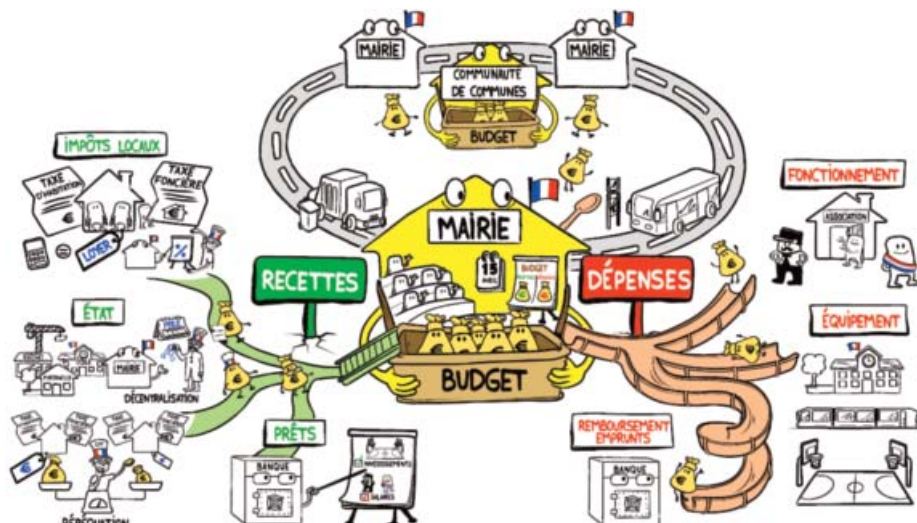
Le conseil municipal a approuvé les résultats financiers de 2021 et le budget prévisionnel de 2022 le lundi X avril.

Une gestion sérieuse, l'annulation de quelques événements liés à la situation sanitaire et la vente du bus scolaire permettent au résultat comptable de 2021 d'afficher un excédent de Fonctionnement de 151 284,69 Euros et un excédent d'Investissement de 111 281,59 Euros. Cette année confirme que la commune tient fermement les cordons de la bourse, eu égard à son taux d'endettement qui laisse peu de marge de manoeuvre.

En ce qui concerne 2022, le budget primitif équilibré se présente ainsi :

- Fonctionnement : 1 730 619,02 €
- Investissement : 203 372,44 €

La commune va investir dans des **travaux de voirie** (pour l'amélioration du réseau des eaux pluviales), le remplacement de poteaux incendie, l'installation de deux ralentisseurs, la mise aux normes électriques de l'atelier, l'amélioration de l'éclairage public et la mise en place provisoire de la 8^{ème} classe.



En plus de cela, la commune va également procéder à l'achat d'équipements : **Ecole** : matériel pour la cuisine, petits vélos, ordinateurs, alarme, tables et chaises pour le réfectoire, capteurs de CO2.

Services techniques : équipement de protection, giro-broyeur, compresseur, signalétique.

Secrétariat : logiciel, matériel de bureau.

Cimetière : construction d'un columbarium de 8 places.

La salle des fêtes va être dotée de nouveaux rideaux et de sèche-mains électriques.

Enfin plusieurs caméras vont être installées à l'école et aux abords du parking de l'Europe.

Comme chaque année, toutes les subventions possibles seront demandées aux institutions qui les accordent (Etat, Département, SIEB), ceci allégeant le coût des investissements.

Jean-Pierre Suberville

Programme de travaux 2022

Comme chaque année, la Commune va procéder à des travaux, soit en régie (c'est à dire par les agents techniques), soit en sous-traitance. L'année 2022 n'échappe pas à la règle et nos rues et chemins vont de nouveau voir défiler tracteurs et nacelles.

Quelques exemples :

- remplacement de 18 lampadaires énergivores par une génération à LED et ajout de lampadaires dans des zones non éclairées
- création d'un nouveau jardin des souvenirs au cimetière
- mise aux normes des assainisse-

ments de la salle des associations et des WC publics

- installation de caméras de vidéosurveillance (parking de l'Europe et groupe scolaire)
- mise aux normes de l'installation électrique de la Mairie et du local des agents techniques
- mise en place progressive du plan Vélo entre la route des Faurès et la route de Bourg
- travaux de voirie pour l'amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales (rue M. Eyquem de Montaigne).

Jean-Pierre Suberville

Nouveau jardin du souvenir

En mars, la création d'un nouveau jardin du souvenir a été réalisée par le personnel municipal, au cimetière. Ce nouvel espace est situé côté nord, à l'opposé de celui déjà présent.

Il permet aux proches de disperser les cendres d'un disparu dans un lieu prévu à cet effet et de s'y recueillir. Le premier jardin du souvenir conçu dans un esprit de simplicité, ce nouveau lieu conservera cet esprit permettant le recueillement dans la sérénité.

Bruno Gleyal

Une huitième classe pour la rentrée

A la rentrée 2022/23, l'école bénéficiera d'une huitième classe pour une meilleure répartition des élèves en élémentaire.

Fin février dernier, la commune a reçu un courrier de l'Education nationale l'informant de l'attribution d'une classe supplémentaire à St Laurent d'Arce pour la rentrée 2022/2023. La raison principale est que les effectifs de GS, CP et CE1 seront supérieurs, à la rentrée prochaine, aux 24 élèves maximum autorisés pour ces niveaux et qu'étant donné l'accroissement de population dans notre commune cette situation ne pourra que s'amplifier.

La commune a décidé d'accueillir positivement cette belle opportunité, tout en phasant le projet, en accord avec la directrice :

Rentrée 2022/2023 : la classe sera installée **pour une année** à l'accueil périscolaire. Celui-ci se déplacera, provisoirement donc, dans la salle de motricité.



Rentrée 2023 / 2024 : une classe digne de ce nom aura été aménagée, probablement dans la salle de sieste et l'accueil périscolaire réintégrera son emplacement actuel.

Pour mener à bien ce projet, notre

commune va être techniquement épaulée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et financièrement par le Département et l'Etat.

Jean-Pierre Suberville

Quand les enfants écrivent aux aînés...

Le Conseil municipal a lancé un projet d'échanges de correspondance entre des aînés et enfants du village.

Les projets intergénérationnels ont pour finalité de renforcer les liens entre différentes générations à travers des réalisations et des activités communes. Ces projets enrichissent la vie de la commune et de ses habitants en permettant la transmission de savoir-faire et de mémoire, en donnant lieu à des rencontres conviviales, et, plus globalement, en contribuant au bon vivre ensemble des habitants.

Dans cette optique, le conseil municipal en étroite collaboration avec l'école de St Laurent d'Arce a lancé le projet « cartes de vœux ».

Les classes volontaires ont réalisé une carte de vœux à destination d'aînés de notre commune.

Les conseillers municipaux ont distribué 47 cartes de vœux aux personnes

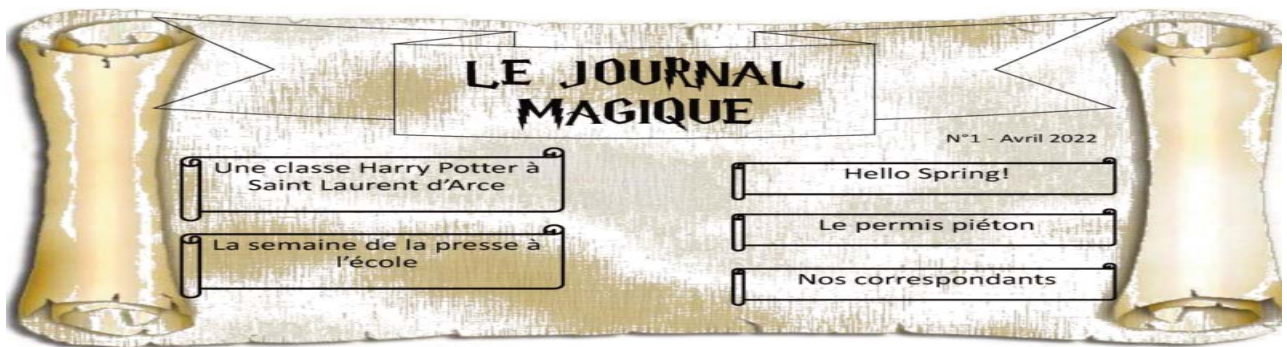


volontaires. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux, l'idée a été très bien accueillie.

L'objectif de ce projet : rapprocher les générations de notre village, créer du lien par le plaisir d'écrire et de recevoir un courrier. Les destinataires de

ces cartes ont répondu en faisant passer un petit mot dans la boîte aux lettres de l'école. Merci à tous. Les enfants ont commencé à répondre et l'échange de courrier est engagé.

Elisabeth Fernandes



Premier journal de la classe de CE1/ CE2 de Mme Merci, un grand bravo aux apprentis journalistes.

Une classe Harry Potter à Saint Laurent d'Arce

Cette année, depuis le mois de septembre, la classe de CE1/CE2 apprennent dans une classe magique. La décoration rappelle le monde des sorciers avec l'horloge, un tableau, la coupe des maisons....

Comme dans l'univers du petit sorcier, les élèves sont répartis dans les 4 maisons : Gryffondor, Poufsouffle, Serpentard et Serdaigle

Solidarité, entraide et coopération sont les mots clés dans notre classe.

Le permis piéton

Le lundi 28 mars, tous les élèves de ce2 de l'école ont passé leur permis piéton pour ne pas se faire écrasé et se déplacer en sécurité. Deux gendarmes sont venus nous aider à obtenir ce permis.

Tous les CE2 ont été reçu à ce premier examen. Bravo à tous!

Un bon piéton est un piéton VIGILANT!

La semaine de la presse à l'école

Nous, les élèves de la classe de ce1/ce2 avons participé à la semaine de la presse à l'école du 21 au 25 mars.

Nous avons aussi recherché des mots qui nous faisaient penser à la presse.

Le mardi 22 mars, nous avons été manipulés par des images truquées. Nous avons essayé de comprendre les images et pourquoi elles avaient été manipulées

Le mardi 29 mars, nous avons décidé de rédiger et de publier notre journal de classe.

HELLO SPRING!

Le jeudi 24 mars, la classe de ce1/ce2a organisé une activité extérieure. Le but était d'écrire « Hello Spring » avec des éléments de la nature (feuilles, herbe, fleurs, herbes coupées, bâtons et cailloux) par maison Harry Potter. Chaque maison avait une idée différente.

Poufsouffle Serdaigle Gryffondor Serpentard

Nous l'avons fait pour célébrer le début du printemps.

Nos correspondants

Cette année, nous avons des correspondants. Ils sont en ce1 et en ce2 comme nous. Ils vivent à Roche, en Isère. Ils sont aussi dans une classe Harry Potter. Nous avons déjà échangé plusieurs lettres. Leur première lettre est arrivée fin novembre. Il y avait leur photo de classe.

Les élèves de ce1/ce2 de l'école de Roche

Ils habitent ici à Roche!

Nous habitons ici à Saint Laurent d'Arce!

Les journalistes

Pour réaliser ce 1^{er} journal de classe, les élèves ont défini ensemble les sujets des articles pour ensuite former plusieurs équipes de rédaction.

Je tiens à féliciter tous les élèves pour leur implication et leur motivation car ce projet a été mené dans un timing serré. Tout cela s'est passé sous la houlette du rédacteur en chef pour le temps de ce défi, Milan, qui a coordonné le travail de ses différentes équipes de journalistes et les a aidées à améliorer leurs textes.

Nous espérons pouvoir continuer cette aventure.

Bravo à tous!

Pr Christelle

Cette page est destinée à promouvoir les créations ou évolutions d'entreprise de notre commune auprès des habitants. N'hésitez pas à contacter la mairie si c'est votre cas.

Le vigneron à table

Réouverture du restaurant au cœur de notre village depuis le 26 janvier, le restaurant «D'ici et d'ailleurs» devient «Le vigneron à table».

Rinse Sevenster (ancien chef cuisinier du café de la gare et du château Julie) et son épouse Renée ont repris le restaurant de Saint-Laurent et proposent une cuisine traditionnelle.

Les jours d'ouverture sont le mardi et mercredi à midi; puis le jeudi, vendredi et samedi midi et soir; et le deuxième dimanche du mois, jour de marché de Saint-Laurent à midi avec un menu unique à 20€.

Le menu de la semaine est à 15€ le midi.

Un jeudi soir sur deux, un vigneron est présent dans le restaurant pour promouvoir ses vins.

Durant la belle saison, il sera possible de s'inscrire pour participer à une visite-dégustation en groupe au château de l'Hurbe suivie d'une marche à pied pour rejoindre le restaurant et se régaler d'un bon repas avec le vigneron. De bons moments en perspective !

Nous souhaitons à cette entreprise familiale de perdurer et nous les remercions de participer à faire vivre notre village.

Pour plus de renseignements :
place de l'église - 05.57.39.09.08.

<https://levigneronatable.com>

Facebook

Maryse Mallet

Domaine nature équine

C'est avec un large sourire, que Stéphanie Oriou m'accueille sur le Domaine Nature Équine. Habitante de la commune, cette passionnée de chevaux accueille des pensionnaires dans un écrin de verdure de 22 hectares, serti de ruisseaux et de bocages. Le domaine propose plusieurs formules de pension, tout est prévu pour chouchouter les équidés.

De plus, les cavaliers disposent d'un accès libre à leur monture ainsi qu'à de très beaux sentiers de promenade. Ceux qui sont désireux de se perfectionner ou de faire travailler leur cheval dans la carrière (rond de longe, manège, obstacles) peuvent être encadrés ou non par une monitrice diplômée d'état.

Autre service particulier, un maréchal ferrant ou encore une conseillère en communication intuitive qui permet de travailler sur la relation avec le cheval.

Le domaine dispose également de nombreux animaux participant à l'entretien et la sauvegarde de la biodiversité du site (vaches, moutons, âne, mule...). Selon la saison, vous apercevrez un cygne sur l'étang ou encore des cigognes dans leur nid. Tout ici appelle à la détente et à l'apaisement.

Pour plus de renseignements:

44, route de Caillon - 06.75.54.35.30.

<https://www.domainenatureequine.fr>

Facebook

Catherine Delagarde



Vente à domicile

Lorsqu'elle s'est installée à Saint-Laurent-d'Arce il y a deux ans, Christelle Dardé apportait dans ses bagages sa précieuse collection de moules en silicone "Guy Demarle" et son grill multi-fonctions All Clad. Et oui, Christelle est conseillère culinaire à domicile, VDI, pour ces deux marques. Cela fait de nombreuses années qu'elle est tombée dedans et qu'elle adore. "Moi, c'est l'aspect culinaire et partage qui m'a séduite dans ce métier. J'adore cuisiner et rencontrer des gens. Cela ne pouvait que marcher", déclare la pétillante Christelle. Si vous aussi vous désirez découvrir ces produits ou vous lancer dans l'aventure, n'hésitez pas à la contacter. Christelle se fera un plaisir de vous les présenter. Christelle Dardé - 06.01.83.67.77.



Catherine Delagarde

L'atelier de Charlotte Beauté des ongles

Fin 2021, Charlotte s'est lancée dans la grande aventure de la création d'entreprise. Devenue prothésiste ongulaire, elle reçoit à domicile de 9 h à 18 h 30. Si vous désirez voir un aperçu de son talent, vous pouvez consulter son Instagram. Parmi les services proposés : gel vernis semi-permanent, pose américaine, nail art. A noter, une offre de lancement pour toute première prestation. Pour plus de renseignements : 06.32.40.84.03. par sms Instagram : _latelierdecharlotte



Catherine Delagarde

Wash'Auto

Vous n'avez pas le temps de laver votre véhicule ? Vous souhaitez le voir dans un état irréprochable ? Faites appel à WASH' AUTO. WASH' AUTO est une entreprise créée par Sébastien Clerton sur la commune de Saint Laurent D'Arce. Le concept est de nettoyer tous types de véhicules : véhicules légers, véhicules lourds, engins agricoles et viticoles ainsi que pour les TP et autres. Sébastien se déplace chez le client ou bien peut récupérer le véhicule peu importe où il se trouve. Il nettoie les parties intérieures et extérieures et propose d'autres prestations que vous pouvez retrouver sur son site : www.washauto.fr Wash 'Auto 6 rue Des Grands Thibauds Saint Laurent D'Arce 06.67.28.13.02.



Pascale Plantey

Maraîcher

Bientôt un maraîcher dans notre commune. Nathan Bantigny qui est originaire de Saint Laurent D'Arce actuellement auto-entrepreneur dans l'entretien et la création d'espaces verts monte une activité secondaire qui porte sur le maraîchage. Son objectif est de pouvoir vendre ses produits locaux et de qualité dans une exploitation à échelle humaine. Nathan souhaite développer son projet sur les années à venir et commencer à vendre ses légumes courant du mois de juin 2022. Nathan Bantigny nath332401@gmail.com



Pascale Plantey

de VIE.....Mémoires de vies.....Mém

Appel à la mémoire des villageois.

Nous faisons appel à ceux qui possèdent la mémoire de la communauté villageoise de Saint-Laurent et qui accepteraient de la transmettre par leurs témoignages, récits, souvenirs...

Collecter cette mémoire permettrait de :

- * retrouver les racines et conserver l'originalité de notre terroir
- * alimenter les liens entre générations
- * transmettre ce patrimoine immatériel aux enfants, aux petits-enfants et aux Saint-Laurentais plus récemment implantés.

Ces récits pourraient faire l'objet d'un livret.

Si vous êtes intéressé(es), si vous voulez bien participer à cette collecte, contactez :

Marie-Claire HEGRAY, habitante de



la commune, professeur de lettres à la retraite, passionnée de lecture, d'écriture et d'histoires du passé.

Tél : 06 82 28 65 85

Adresse mail : mc.hegray@orange.fr

Maryse Mallet

Des nénuphars dans le lavoir.

Savez-vous ce qui pousse actuellement dans notre lavoir ?



Pour le découvrir, il suffira de

vous rendre rue du Lavoir et d'observer ! En effet, le conseiller Claude Boyer, qui a l'habitude de fleurir notre village, a eu une idée originale pour notre lavoir. Il a installé des pousses de nénuphars, ce qui agrémentera et fera rayonner le lavoir. Cette plante avec des couleurs très variées ne pourra qu'embellir ce monument historique. Il faudra attendre cet été pour voir flotter les magnifiques fleurs.

Alors si vous voulez passer un moment paisible, venez contempler l'évolution de ce nouveau décor.

Pascale Plantey

Transport à la demande dans le Grand Cubzaguais

Réservez, on vient vous chercher à domicile.

Pour quoi ?

Un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre, des courses au supermarché...

Des petits véhicules vous transportent pour des trajets courts et occasionnels.

Pour qui ?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la communauté de communes du Grand Cubzaguais et qui répondent aux critères suivants :

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- personnes sans autonomie de déplacement,
- personnes en insertion professionnelle,
- personnes en situation de précarité.

Pour réserver comment faire ?

Retirez votre dossier Transport à la

Demande auprès de la CDC. Après acceptation de votre dossier, réservez votre transport par téléphone au 0970 870 870 puis tapez « 1 » (prix d'un appel local).

Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. Vous serez déposé à destination ou connecté à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination.

Tarifs :

4,10€ l'aller/retour

2,30€ l'aller simple

0,40€ l'aller simple (tarif Solidaire sous conditions de ressources)

Le transport à la demande est un service proposé par la Communauté de communes du Grand Cubzaguais et la Région Nouvelle Aquitaine.

Le Transport à la Demande

*dans le Grand Cubzaguais
Communauté de communes*



Pluie de médailles

Au mois de Mars dernier trois élus communaux ont reçu des distinctions pour leur action .

On ne présente plus **Claude Boyer** , doyen de l'équipe municipale effectuant son 6ème mandat , qui veille au bon fonctionnement du cimetière ; **Marc Bousseau**, viticulteur bien connu, personne discrète autant que serviable et plusieurs fois adjoint ; et enfin **Lionel Vignes** qui a occupé plusieurs postes au sein du Conseil municipal depuis plus de 20 ans , un homme de conviction. A la demande de la Préfète de Gironde , tous les trois ont reçu des mains de Jean-Pierre Suberville la médaille d'argent Communale , Départementale et Régionale .

Mais ce n'est pas tout : **Laure Dupont Raymond** , comptable et responsable des ressources humaines à la Mairie, recevait également cette même mé-



Mme Lassarrade, sénatrice, remet à Claude Boyer la médaille du Sénat, en présence de M. le Maire.

daille des mains du Maire à l'occasion de la présentation du budget 2022, le 11 Avril dernier. Et enfin, **Claude Boyer** recevait des mains de Mme la Sénatrice Florence Lassarade la médaille du Sénat pour son engagement dans la vie publique . Bravo et merci à tous.

Catherine Delagarde



M. le Maire remet à Lionel Vignes la médaille d'honneur régionale, départementale et communale



Claude Boyer et Marc Bousseau se sont vus décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Un conteneur de collecte de vêtements.

Un conteneur de collecte de vêtements a été installé dans notre commune depuis mi-février.

Vous souhaitez libérer votre armoire ou dressing ?

La solution est dans le centre bourg de Saint-Laurent, sur la place du village.

La société ACTIFRIP de Saint-André-de-Cubzac a installé un conteneur de récupération de vêtements, linge de maison et maroquinerie, Place de l'Europe à côté des bornes à verre. Il est nécessaire de déposer les articles dans des sacs fermés. Le conteneur sera vidé une fois par semaine. S'il est plein au moment de votre dépôt, merci d'y revenir plutôt que de déposer les sacs sur le sol.

Ce dispositif présente plusieurs avantages outre celui de rendre service aux familles :

La limitation des dépôts sauvages dans la nature ou enfouissements ou incinération.

La valorisation et le recyclage à 96% du textile collecté chez ACTIFRIP en font une entreprise éco-responsable. La création d'emplois, ACTIFRIP emploie actuellement 49 salariés occupés à la collecte, le tri, la distribution avec 9 magasins en Nouvelle-Aquitaine, l'exportation à travers le monde dans des pays défavorisés.



Maryse Mallet

Et si on créait une chorale !

L'idée avait été lancée juste avant le Covid, plusieurs étaient partants. Aujourd'hui, la situation sanitaire devenant plus clémente, nous relançons cette belle idée : "Et si on créait une chorale à St-Laurent-d'Arce ?"

Pour mener ce beau projet, il nous fallait un chef de chœur. Interpellé sur le sujet, Mathieu Laforest-Fournier, ténor de l'opéra de Bordeaux, habitant du village, se déclarait partant si nous étions assez nombreux.

Outre le plaisir de chanter et de se retrouver, chanter en groupe favorise la sécrétion d'endorphines et donc un bien-être du cerveau déchargé des effets des hormones de stress. Le corps est revitalisé avec de l'énergie à revendre.

Alors, qui veut se joindre à cette belle aventure ? Que vous soyez jeune ou moins jeune, homme ou femme, n'hésitez pas à franchir le pas... Chiche !

Contactez le 06.67.31.42.75. pour participer à une première réunion.



Catherine Delagarde

Ateliers zéro déchet proposés par la commune

La commune a initié les **Ateliers Zéro Déchet**, à raison de un tous les 2 mois, depuis décembre 2021. Le premier Atelier a permis à une dizaine de participants de s'essayer à la **création de leur propre lessive maison**, à base de savon de Marseille, en version liquide et en version solide.

L'objectif était donc double : réduction des récipients plastiques et maîtrise du contenu de la lessive. L'analyse de coût a également montré qu'il est moins cher de faire sa propre lessive.

Le second Atelier contenait 2 parties : **la création de son savon vaisselle**, appelé Cake vaisselle, en lieu et place d'un liquide vaisselle très souvent mis dans des récipients plastiques, et **le recyclage de vêtements et chaussettes en éponge** pour la vaisselle, aussi nommés Ta-washi. De nombreuses idées fleurissent pour les prochains



ateliers...

Venez vous joindre à cette démarche participative. Les ateliers Zéro Déchet sont ouverts à tous les habitants, que vous soyez déjà engagés et désireux de partager les pratiques ou tout simplement curieux de découvrir une nouvelle manière de consommer. Pour rejoindre l'atelier un mail à zerodechet.stlaurentdarce@gmail.com ou envoyer un SMS à Magali au 06 63 58 43 57.

Ensemble réduisons nos déchets du quotidien !

Magali Morard

Alléger sa poubelle

Le zéro déchet, on s'y met ! Voici les 7 astuces pour alléger sa poubelle au quotidien.

Réduire sa poubelle à presque rien, c'est un sacré défi. Alors on cherche des conseils sur internet, on lit des livres sur le sujet, on demande leurs astuces aux amis. Et au final, on peut se sentir perdu : par quoi commencer ? Pas de panique, on ne va pas tout révolutionner en un jour. On avance progressivement !

Voici les 7 grands principes du zéro déchet. On les décline au quotidien pour changer ses réflexes et alléger sa poubelle !

- 1 - Le plus simple, acheter des produits réutilisables.
- 2 - Choisir des produits simples, polyvalents et ... réparables.
- 3 - Eviter le gaspillage alimentaire.
- 4 - Acheter en vrac ou moins emballé.
- 5 - Louer et emprunter plutôt qu'acheter.
- 6 - Acheter en seconde main.
- 7 - Se désencombrer.

A vous de jouer, commencez par le point qui vous semble plus facile puis un suivant etc, à votre rythme.

Votre premier pas pourrait être aussi de rejoindre tout simplement l'atelier zéro déchet.